



Rapport d'orientations budgétaires Budget principal et budgets annexes Commune de Loriol-sur-Drôme 2024

Conseil municipal du 26 février 2024

Sommaire

Préambule

1. Le contexte général économique et budgétaire

1.1. Le contexte économique mondial incertain

1.2. Le contexte européen

1.3. France : une croissance atone dans un contexte de ralentissement de l'inflation

1.4. Principales mesures de la Loi de Finances 2024 relatives aux collectivités

2. Les orientations budgétaires pour Loriol-sur-Drôme

2.1. L'évolution du produit fiscal

2.2. L'évolution des dotations de l'Etat

2.3. Le bilan de la commune par comparaison année 2022

2.4. Le bilan estimé de l'année 2023 : fonctionnement et investissement

2.5. Les perspectives pour 2024 pour le budget principal et les budgets annexes

3. Les engagements pluriannuels envisagés 2024, 2025, 2026

4. La structure et la gestion de la dette

5. Conclusion

Préambule

Depuis la loi « Administration Territoriale de la République » (ATR) du 6 février 1992, la tenue d'un Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) s'impose aux communes et plus généralement aux collectivités dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget primitif. Première étape du cycle budgétaire annuel des collectivités locales, le DOB est un document essentiel qui permet de rendre compte de la gestion de la Ville (analyse rétrospective).

L'article 107 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dit loi « NOTRe » a voulu accentuer l'information des conseillers municipaux.

Aussi, dorénavant, le DOB s'effectue sur la base d'un rapport élaboré par le Maire et ses collaborateurs sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés, l'évolution des taux de fiscalité locale ainsi que sur la structure et la gestion de la dette.

Le ROB n'est pas qu'un document interne : il doit être transmis au Préfet du Département et au Président de l'établissement public de coopération intercommunale dont la commune est membre mais aussi faire l'objet d'une publication conformément au décret n° 2016-841 du 24 Juin 2016 relatif au contenu ainsi qu'aux modalités de publication et de transmission du ROB.

Le Débat d'Orientation Budgétaire doit permettre au Conseil Municipal de discuter des orientations budgétaires qui préfigurent les priorités qui seront affectées dans les budgets primitifs voire au-delà pour certains programmes lourds. Mais ce doit être aussi l'occasion d'informer les Conseillers Municipaux sur l'évolution financière de la Collectivité en tenant compte des projets communaux et des évolutions conjoncturelles et structurelles qui influent sur les capacités de financement.

Le Budget Primitif 2024 devra répondre au mieux aux préoccupations de la population loriolaise, tout en intégrant le contexte économique national, les orientations définies par le Gouvernement dans le cadre du projet de loi de Finances pour 2024, ainsi que la situation financière locale.

1. Le contexte général économique et budgétaire

1.1. Le contexte économique mondial incertain

Economie mondiale : reste en proie aux difficultés liées à l'inflation et à des perspectives de croissance faible.

Croissance du PIB en 2023 : plus forte que prévu (2,9% à l'échelle mondiale), mais en train de se modérer.

Croissance en 2024 : pourrait aussi être plus vigoureuse si les ménages dépensent une plus grande partie de l'épargne excédentaire accumulée pendant la pandémie.

1. Le contexte général économique et budgétaire

1.1. Le contexte économique mondial incertain

En l'absence de nouveaux chocs d'ampleur liés aux prix des produits alimentaires et de l'énergie, l'inflation globale devrait retrouver des niveaux conformes aux objectifs fixés par les banques centrales dans la plupart des grandes économies d'ici la fin de 2025.

L'inflation globale annuelle dans la zone OCDE devrait baisser progressivement pour s'établir respectivement à 5.2 % et 3.8 % en 2024 et 2025, contre 7.0 % en 2023.

1. Le contexte général économique et budgétaire

1.2. Le contexte européen

Troisième trimestre 2023 : consommation réelle des ménages par habitant : stable dans la zone euro.

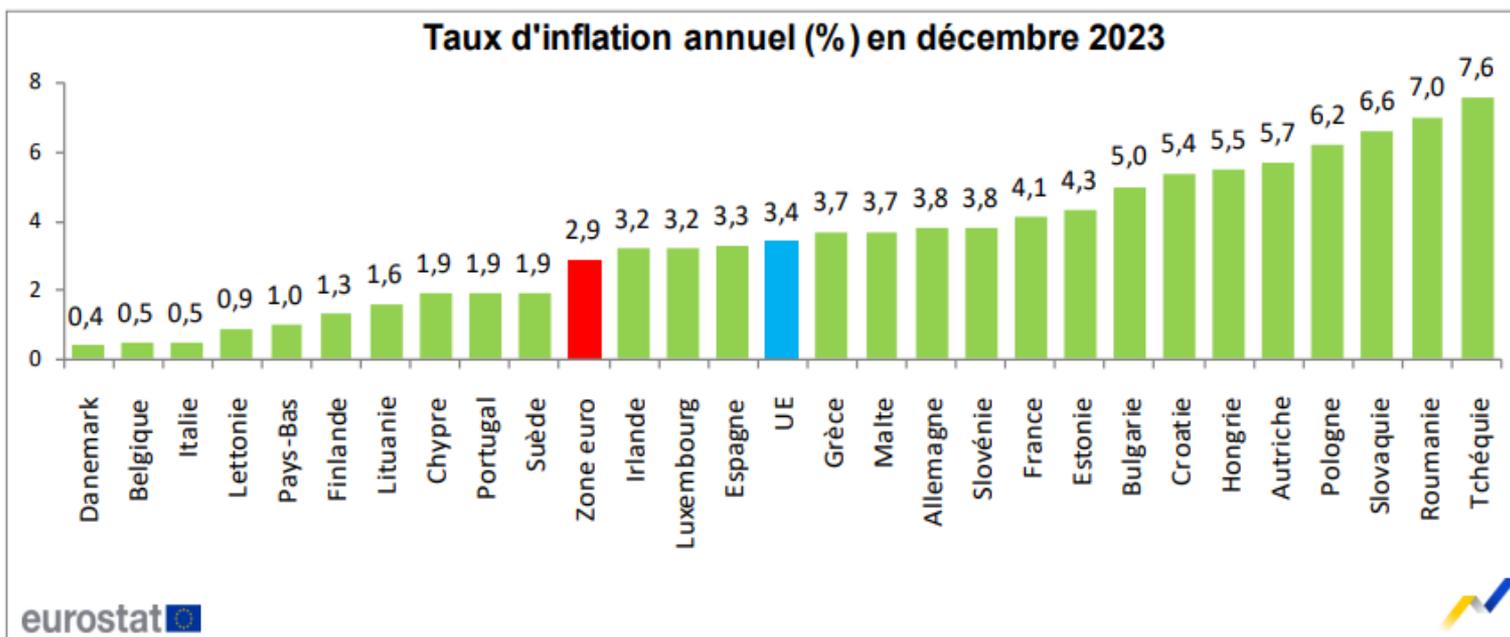
Revenu réel des ménages par habitant : - 0,3% au troisième trimestre 2023, après être resté stable au deuxième trimestre 2023.

PIB a augmenté de 0,5% dans la zone euro et dans l'UE en 2023.

Taux d'inflation annuel de la zone euro : 2,8% en janvier 2024, contre 2,9% en décembre. Un an auparavant, il était de 8,6%.

1. Le contexte général économique et budgétaire

1.2. Le contexte européen



1. Le contexte général économique et budgétaire

1.2. Le contexte européen

Fin du troisième trimestre 2023 : le ratio de la dette brute des administrations publiques par rapport au PIB

- dans la zone euro : 89,9% contre 90,3% à la fin du deuxième trimestre 2023.

- dans l'UE : 83,0% à 82,6%.

Par rapport au troisième trimestre 2022, le ratio de la dette publique par rapport au PIB a diminué tant dans la zone euro (de 92,2% à 89,9%) que dans l'UE (de 84,6% à 82,6%).

1. Le contexte général économique et budgétaire

1.3. France : une croissance atone dans un contexte de ralentissement de l'inflation

Le PIB reste stable au quatrième trimestre 2023 (0,0 % après 0,0 % au trimestre précédent). En moyenne en 2023, il augmente de 0,9 %

Si la consommation des ménages a rebondi, l'investissement des entreprises a en revanche décéléré et le commerce extérieur s'est dégradé, pesant sur l'évolution du PIB.

1. Le contexte général économique et budgétaire

1.3. France : une croissance atone dans un contexte de ralentissement de l'inflation

Sur un an, selon l'estimation provisoire réalisée en fin de mois, les prix à la consommation augmenteraient de 3,1 % en janvier 2024, après +3,7 % en décembre. Cette baisse de l'inflation serait due au ralentissement sur un an des prix de l'énergie, de l'alimentation et des produits manufacturés. À l'inverse, les prix des services et du tabac accéléreraient.

Prévisions 2024-2025

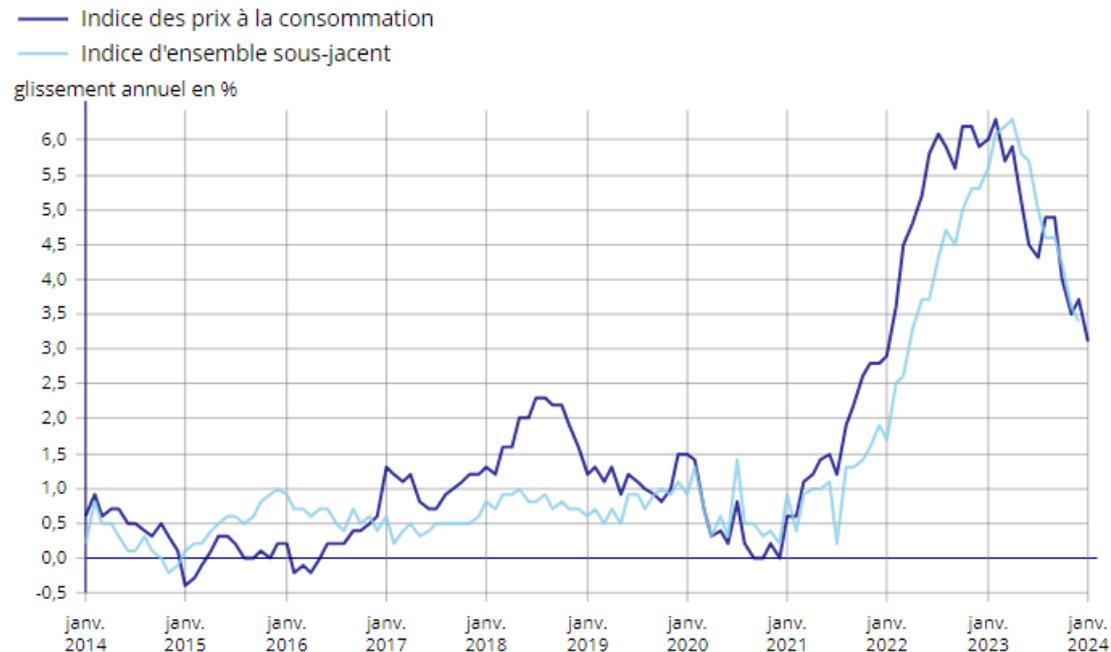
Les prévisions de croissance sont aujourd'hui incertaines et varient entre des estimations à +0,9% (Banque de France) et 1,3% (Fonds monétaire international - FMI) en 2024.

La Banque de France estime que l'inflation devrait revenir autour de 2 % en 2025.

1. Le contexte général économique et budgétaire

1.3. France : une croissance atone dans un contexte de ralentissement de l'inflation

Indice des prix à la consommation



Champ : France hors Mayotte.

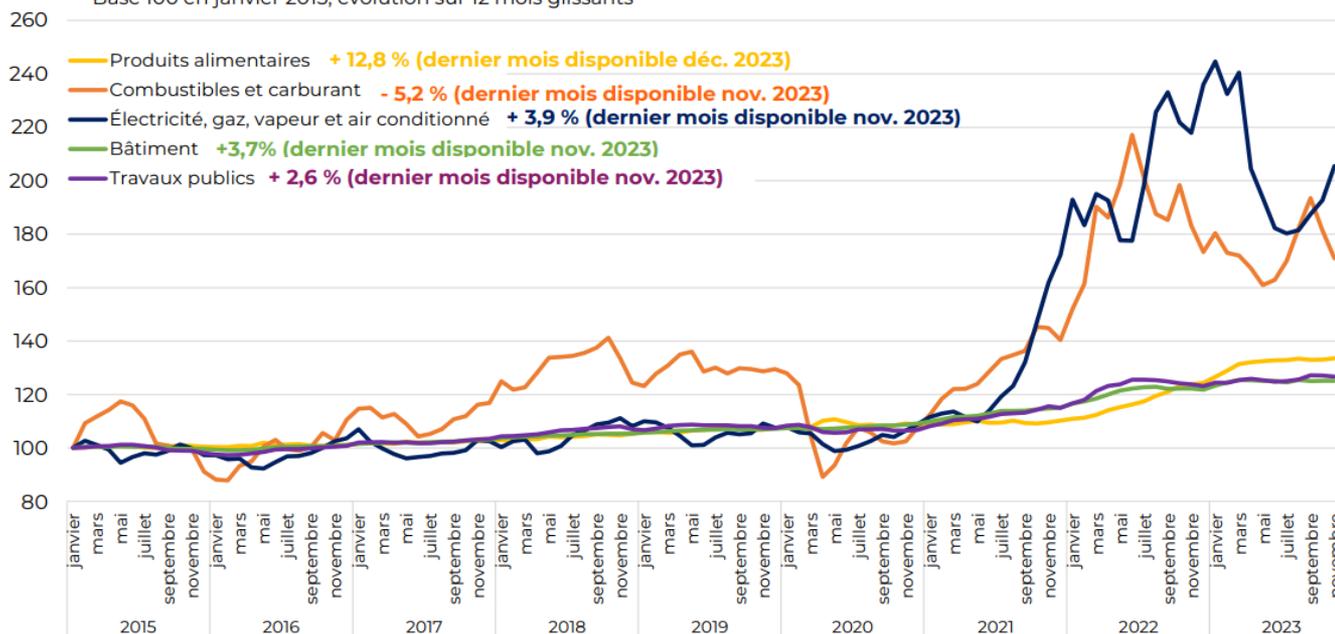
Source : Insee.

1. Le contexte général économique et budgétaire

1.3. France : une croissance atone dans un contexte de ralentissement de l'inflation

Évolution de certains indices de prix impactant la dépense locale

Base 100 en janvier 2015, évolution sur 12 mois glissants



Source : [Indices Insee](#), calculs La Banque Postale

©La Banque Postale

Estimations T3 2023

Indice de prix de la dépense communale (4T/4T) : **+ 6,0 %**

Indice de prix de la dépense communale hors charges financières (4T/4T) : **+ 4,7 %**

Indice de prix à la consommation hors tabac (4T/4T) : **+ 5,5 %**



Retrouvez une analyse plus complète : <https://www.labanquepostale.com/legroupe/actualites-publications/etudes/etudes-finances-locales.html>



1. Le contexte général économique et budgétaire

1.4. Principales mesures de Loi de Finances 2024 relatives aux collectivités

A. Dispositions concernant les mesures contre l'inflation: Reconduction du bouclier tarifaire, du filet de sécurité et de l'amortisseur électrique

Mesures d'aides aux collectivités face à l'inflation énergétique			
	2022	2023	2024
Bouclier tarifaire Électricité	1 ^{er} février 2022 – 1 ^{er} février 2023 Limitation de la hausse du TRV à +4 % en moyenne arrêts parus au Journal officiel du 30 janvier 2022	1 ^{er} février 2023 – 1 ^{er} février 2024 Hausse du TRV de +15 % en février puis de +10% en août Loi de finances pour 2023, Décret n° 2022-1774 du 31 décembre 2022	1 ^{er} février 2024 – 31 décembre 2024 Limitation de la hausse du TRV à +10 % en moyenne Aides énergies : les modalités de soutien aux consommateurs d'énergie en 2024
	Collectivités bénéficiaires : celles qui comptent moins de dix agents salariés et qui ont des recettes de fonctionnement inférieures à 2 millions d'euros, pour leurs sites souscrivant une puissance inférieure ou égale à 36 kVA. Entre 28 000 et 30 000 communes selon le Gouvernement.		
Amortisseur électrique		1 ^{er} janvier 2023 – 31 décembre 2023 Réduction du prix de l'électricité hors acheminement et taxes : prise en charge directe par l'État de 50 % du surcoût au-delà de 180 €/MWh (plafond à 500 €/MWh) Loi de finances pour 2023, Décret n° 2022-1774 du 31 décembre 2022 1 Md€	1 ^{er} janvier 2024 – 31 décembre 2024 Réduction du prix de l'électricité hors acheminement et taxes : prise en charge directe par l'État de 75 % du surcoût au-delà de 250 €/MWh Aides énergies : les modalités de soutien aux consommateurs d'énergie en 2024
	Collectivités bénéficiaires : « Toutes les collectivités territoriales ou leurs groupements, quelle que soit leur taille ». En 2024 : les collectivités non éligibles à la « garantie 280 » et qui ont signé un contrat avant le 30 juin 2023 encore en vigueur en 2024. Les clients doivent attester de leur éligibilité auprès de leur fournisseur. Des modèles d'attestation sont disponibles sur les sites internet des fournisseurs d'électricité.		

©La Banque Postale

1. Le contexte général économique et budgétaire

1.4. Principales mesures de Loi de Finances 2024 relatives aux collectivités

↳ **appel (loi de finances rectificative 2022 et loi de finances 2023) : les « filets de sécurité »**

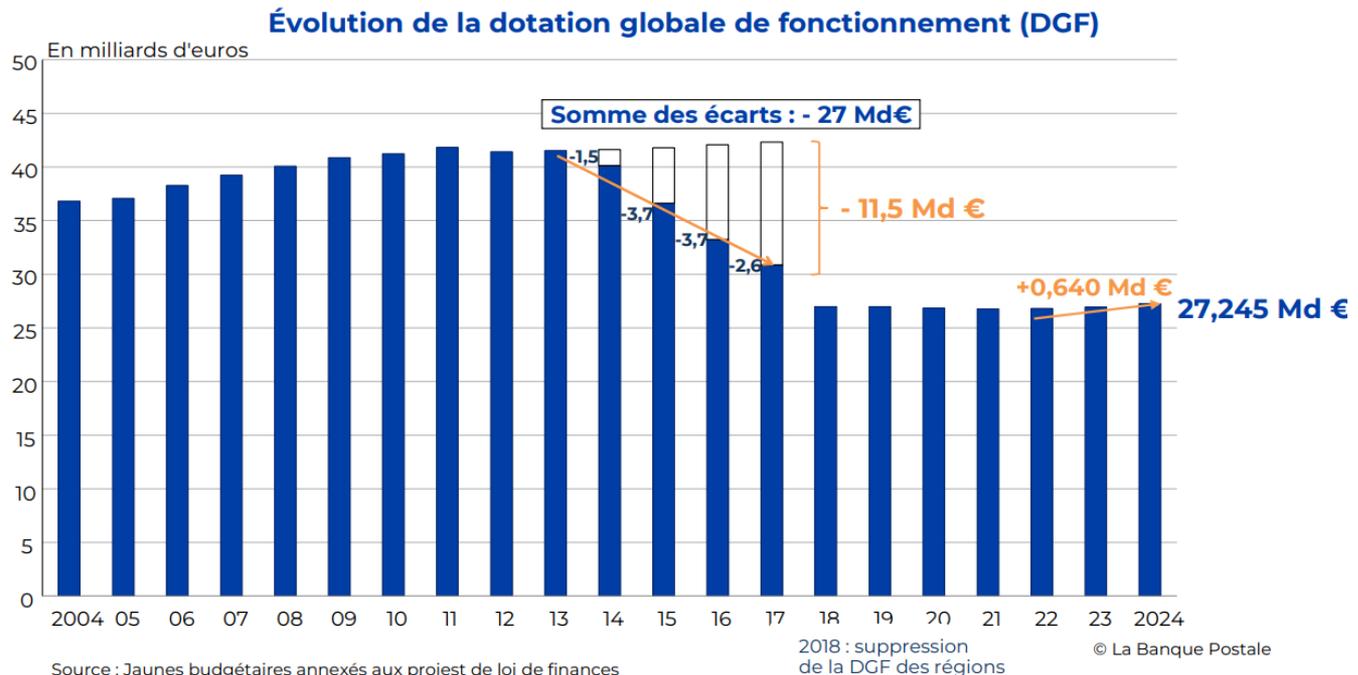
	2022	2023	2024
Filet de sécurité	<p>Dotation (possibilité d'acompte) : prise en charge de 70 % de la hausse des dépenses d'énergie, élec. et chauffage urbain et de 50 % de la hausse de la masse salariale (dépenses au titre du budget principal et des budgets annexes).</p> <p>↳ 430 M€</p> <p>Loi de finances pour 2022, Décret n° 2022-1314 du 13 octobre 2022</p>	<p>Dotation (possibilité d'acompte) : prise en charge de 50 % de la différence entre la hausse des dépenses d'énergie, d'élec. et chauffage urbain (au titre du budget principal et des budgets annexes) et 50 % de l'augmentation des recettes réelles de fonctionnement entre 2023 et 2022.</p> <p>↳ 1,5 Md€ d'aide aux collectivités Réévalué à 400 M€ (LF2024)</p> <p>Loi de finances pour 2023, Décret n° 2023-462 du 15 juin 2023</p>	
	<p>Bénéficiaires : communes et leurs groupements : (i) si épargne brute au 31 décembre 2021 représente moins de 22 % des recettes réelles de fonctionnement, (ii) si baisse de plus de 25 % d'épargne brute en 2022 et (iii) pour les communes, un potentiel financier par habitant inférieur au double de la moyenne de leur strate démographique et pour les EPCI à fiscalité propre, un potentiel fiscal par habitant inférieur au double de la moyenne de leur groupe.</p> <p>Arrêté du 13 octobre 2023 : 2 942 communes et EPCI ont eu droit à une dotation, pour au total 406 M€.</p>	<p>Bénéficiaires : collectivités locales : (i) si baisse de plus de 15% d'épargne brute en 2023 et (ii) critère de potentiel financier par habitant pour les communes et départements (inférieur au double de la moyenne respectivement des communes du même groupe démographique et constatée au niveau national) et critère de potentiel fiscal par habitant pour les EPCI à fiscalité propre (inférieur au double de la moyenne des établissements de la même catégorie). Le dispositif tiendra compte des baisses de dépenses d'énergie au titre de l'<i>amortisseur électricité</i> (dispositifs cumulables).</p> <p>Versement des dotations liées au filet de sécurité 2022 au plus tard le 31 octobre 2023.</p>	<p>Versement des dotations liées au filet de sécurité 2023 au plus tard le 31 juillet 2024.</p>
			©La Banque Postale

1. Le contexte général économique et budgétaire

1.4. Principales mesures de Loi de Finances 2024 relatives aux collectivités

B. Evolution des concours financiers de l'Etat

- Légère augmentation du montant de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) 2024 (27,245 milliards d'euros en 2024 contre 26,931 milliards d'euros en 2023).



1. Le contexte général économique et budgétaire

1.4. Principales mesures de Loi de Finances 2024 relatives aux collectivités

En ce qui concerne la péréquation, le gouvernement prévoit une progression de 290 millions d'euros des dotations de péréquation communales :

+ 131 M€ pour la dotation de solidarité urbaine (DSU);

+ 140 M€ pour la dotation de solidarité rurale (DSR).

- Augmentation de la dotation de soutien aux communes pour la protection de la biodiversité qui devient la dotation de soutien aux communes pour les aménités rurales (de 41,6 à 100 millions d'euros) – avec Natura 2000 et Parcs.

1. Le contexte général économique et budgétaire

1.4. Principales mesures de Loi de Finances 2024 relatives aux collectivités

C. Dispositions concernant la fiscalité

- Revalorisation forfaitaire des valeurs locatives cadastrales : + 3,9 %



1. Le contexte général économique et budgétaire

1.4. Principales mesures de Loi de Finances 2024 relatives aux collectivités

D. Soutien à l'investissement local

- Crédits de paiement DETR 916 M d'€ - DSIL 549 M d'€
- Communication à la « commission DETR » de la liste des projets recevables mais non retenus par le représentant de l'État
- Abondement supplémentaire du fonds vert, doté de 2,5 milliards en AE en 2024, dont une partie sera fléchée vers la mise en œuvre des plans climat-air-énergie territoriaux (PCAET, cf. circulaire du 28 décembre 2023)

1. Le contexte général économique et budgétaire

1.4. Principales mesures de Loi de Finances 2024 relatives aux collectivités

E. Budgets verts et dette verte

- « Budgets verts »
 - **Institution** dès 2024, pour les collectivités de plus de 3 500 habitants d'une annexe « Impact du budget pour la transition écologique »
 - Présentation des dépenses d'investissement contribuant positivement ou négativement aux objectifs de transition écologique de la France

Précisions réglementaires à venir

1. Le contexte général économique et budgétaire

1.4. Principales mesures de Loi de Finances 2024 relatives aux collectivités

E. Budgets verts et dette verte

- « Dette verte »
 - Institution dès 2024, pour les collectivités de plus de 3 500 habitants ayant adopté la M57 et **qui le décideur**, d'une annexe « État des engagements financiers concourant à la transition écologique »
 - Évolution du montant de la dette consacré à la couverture des dépenses d'investissement contribuant positivement à tout ou partie des objectifs environnementaux fixés par le droit européen
 - Indication de la part cumulée de cette « dette verte » dans la dette totale

Précisions réglementaires à venir

1. Le contexte général économique et budgétaire

1.4. Principales mesures de Loi de Finances 2024 relatives aux collectivités

F. Mesures diverses

- Majoration de la dotation pour les titres sécurisés, portée à 100 millions d'euros
- Élargissement du bénéfice de la dotation particulière relative aux conditions d'exercice des mandats locaux (DPEL) au communes de -10 000 habitants
- Fiscalité des résidences secondaires et dérogations à la règle de lien : commune de Loriol-sur-Drôme non concernée
- Les modalités de calcul du potentiel fiscal et du potentiel fiscal agrégé des EPCI à FP et des communes sont modifiées, pour tenir compte de la suppression de la CVAE
- Exonération de TFPB pour les logements sociaux faisant l'objet de gros travaux de rénovation énergétique, Une mesure de compensation, dès 2024, est prévue à hauteur de 7 millions d'euros
- Poursuite de la mise en œuvre du compte financier unique (CFU)

1. Le contexte général économique et budgétaire

Sources de la partie 1

INSEE – Note de conjoncture du 13 décembre 2023

INSEE – Point de conjoncture – informations rapides – 30/01/2024 et 21/01/2024

INSEE - Comptes nationaux trimestriels - première estimation - quatrième trimestre 2023

EUROSTAT – Euro indicateurs – estimation rapide – 16/2024 – 1^{er} février 2024

EUROSTAT – Euro indicateurs – inflation – 10/2024 - 17 janvier 2024

EUROSTAT – Euro indicateurs – dette publique - Troisième trimestre 2023 - 12/2024 - 22 janvier 2024

EUROSTAT – Euro indicateurs – Comptes du secteur non-financier pour le troisième trimestre 2023 - 14/2024 – 26 janvier 2024

LA BANQUE POSTALE – Le DOB en instantané – Mesures de la loi de finances 2024 – janvier 2024

2. Les orientations budgétaires pour Loriol sur Drôme

	Dépenses		Recettes	
	Budgétisé 2023	Réalisé 2023	Budgétisé 2023	Réalisé 2023
Fonctionnement	9 780 891,37 €	8 378 832,42 €	9 780 891,37 €	10 040 295,65 €
Investissement	3 509 011,25 €	2 164 447,50 €	3 509 011,25 €	1 905 292,76 €

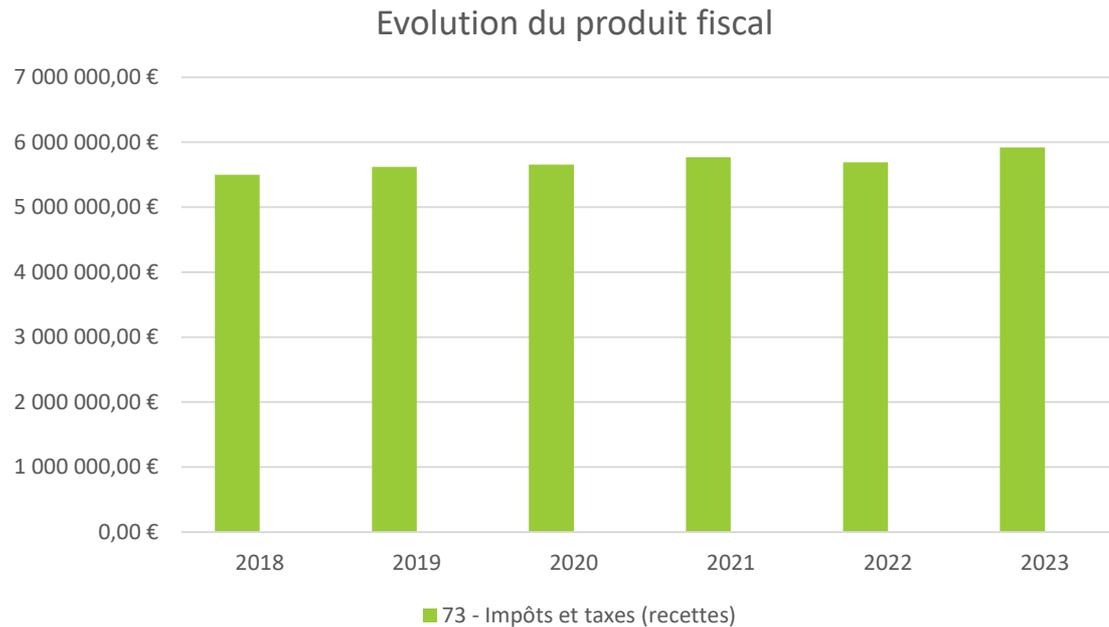
En fonctionnement, les résultats du compte administratif font ressortir une bonne réalisation des recettes par rapport aux prévisions budgétaires.

Les dépenses de fonctionnement ont été maîtrisées.

En investissement, une attention particulière a été portée à l'encaissement des recettes. Le solde d'exécution cumulé de la section d'investissement est estimé à – 259 154,74 €. L'affectation au 1068 – excédent de fonctionnement capitalisés devrait s'élever à 410700,24 € au budget 2024.

2. Les orientations budgétaires pour Loriol sur Drôme

2.1. L'évolution du produit fiscal de la commune

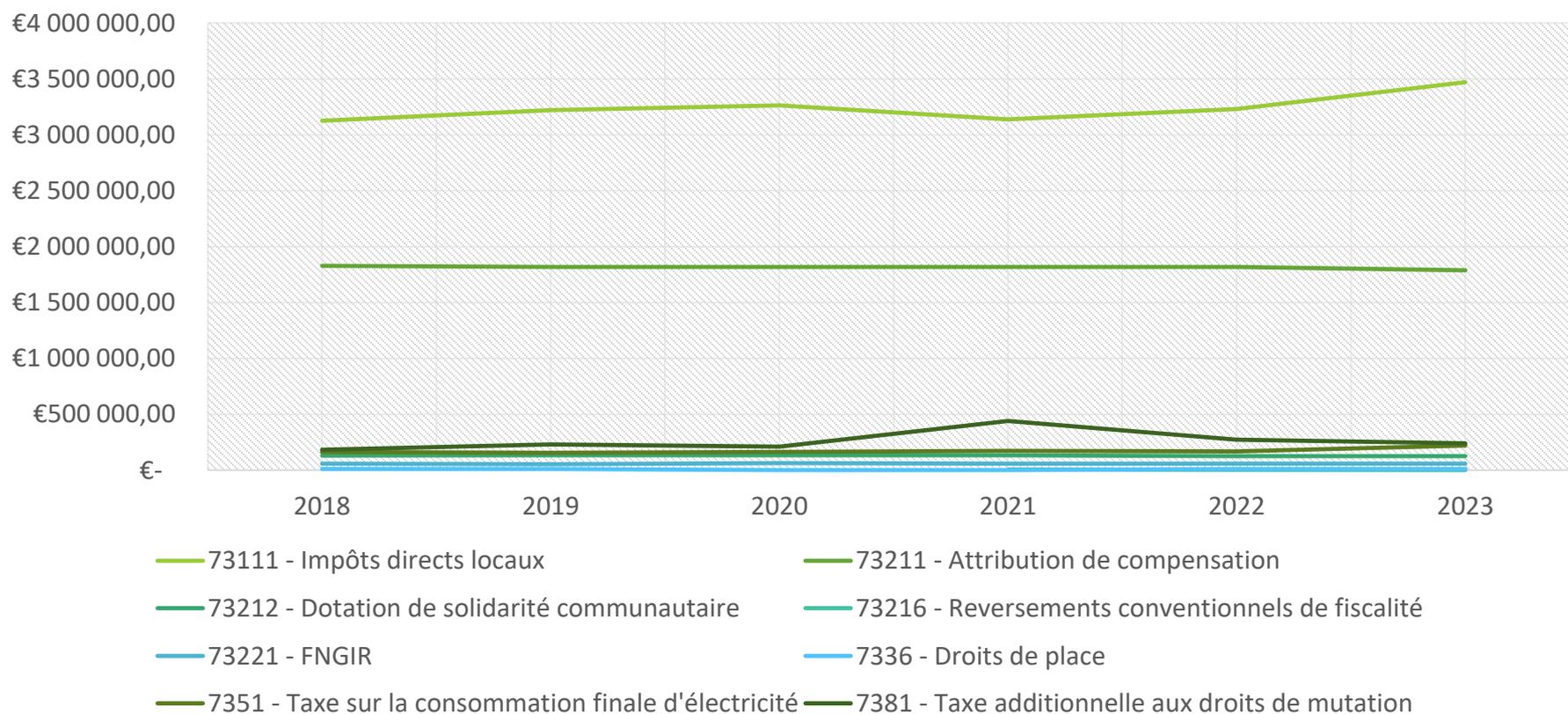


La hausse du produit fiscal est principalement due à l'augmentation des bases des impôts directs locaux (+7,1% en 2023) ce qui entraine une recette de + 240 000 €.

2. Les orientations budgétaires pour Loriol sur Drôme

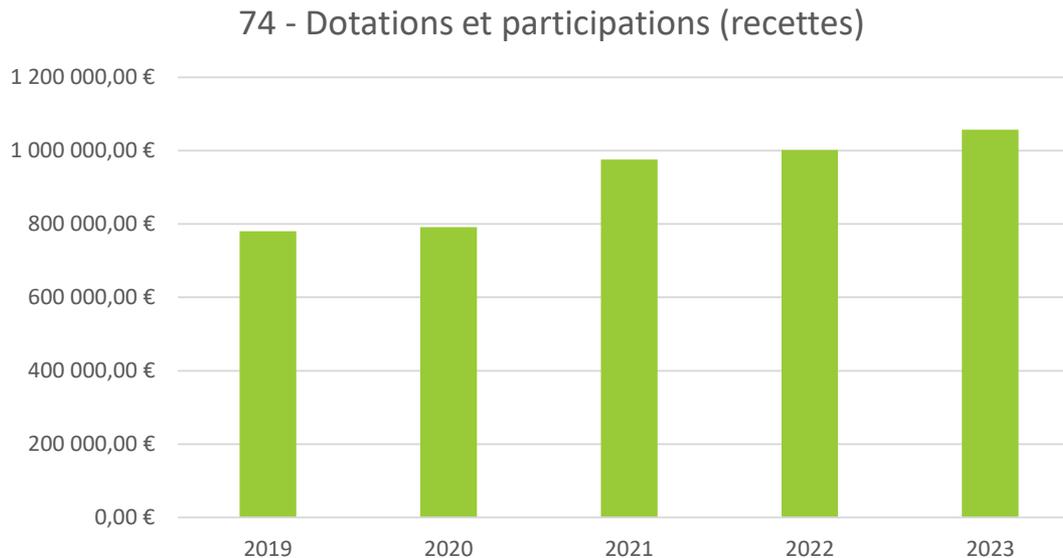
2.1. L'évolution du produit fiscal de la commune

Evolution des impôts et taxes



2. Les orientations budgétaires pour Loriol sur Drôme

2.2. Les évolutions des dotations de l'Etat



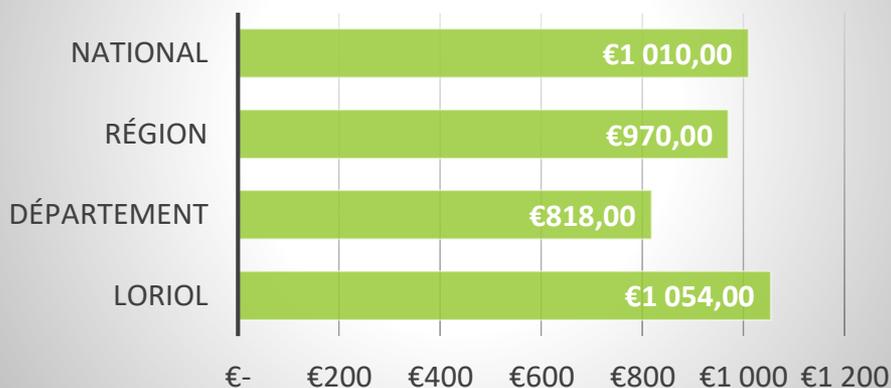
Commentaires : comparatif sans FCTVA et autres. La dotation forfaitaire s'est stabilisée et la dotation de solidarité rurale a augmenté (+29 K€). Dans le nouveau dispositif fiscal (suppression de la TH et affectation de la part départementale des taxes foncières à la commune), la part de la compensation des exonérations de taxe foncière prend une place importante (+26 K€ par rapport à 2022).

2. Les orientations budgétaires pour Loriol sur Drôme

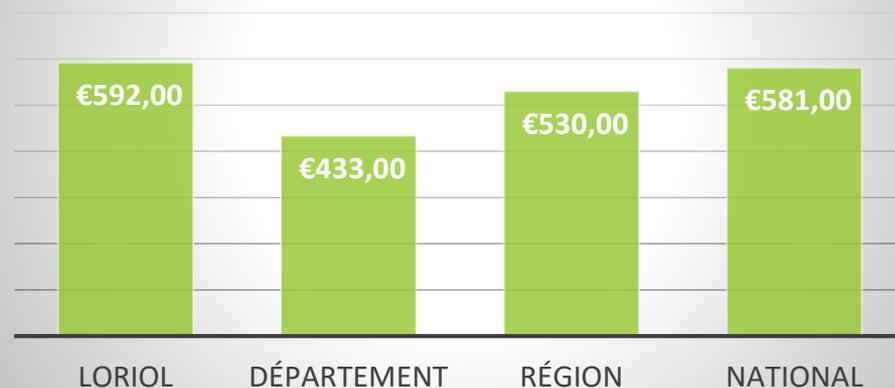
2.3. Le bilan de la commune par comparaison

L'histoire de la commune de Loriol-sur-Drôme est liée à la construction de la centrale de Cruas-Meysses. L'héritage de cette période réside dans un panel étoffé d'équipements communaux : piscine couverte, cinéma, gymnases, salle des fêtes, etc. Ces services entraînent des charges de fonctionnement importantes.

Charges de fonctionnement / habitant 2022



Charges de personnel / habitant 2022



2. Les orientations budgétaires pour Loriol sur Drôme

2.3. Le bilan de la commune par comparaison

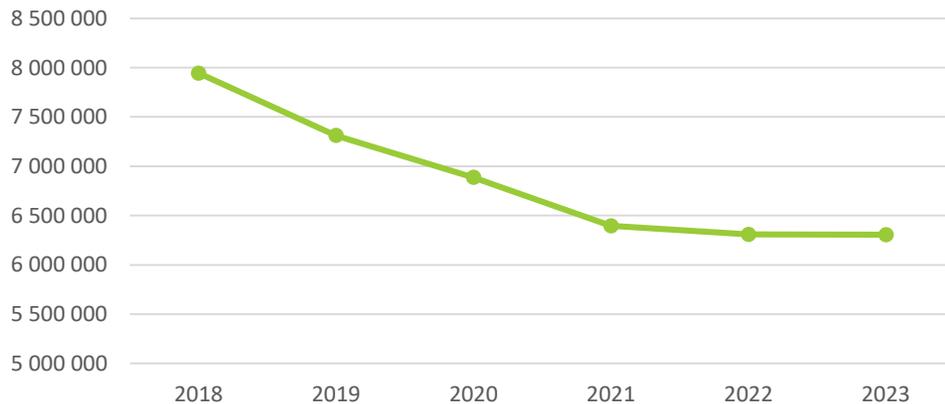


2. Les orientations budgétaires pour Loriol sur Drôme

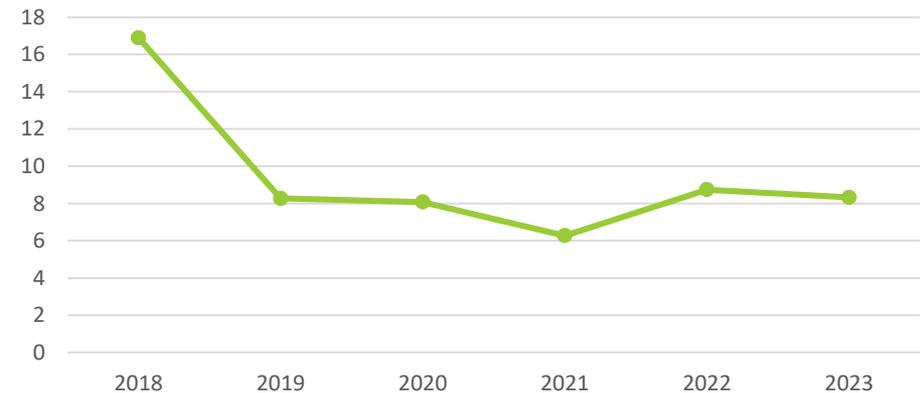
2.4. Le bilan estimé de l'année 2023

- La capacité de désendettement se situe à 8,32 années et le désendettement s'est poursuivi en 2023.

Capital restant à rembourser



Capacité de désendettement (en années)*

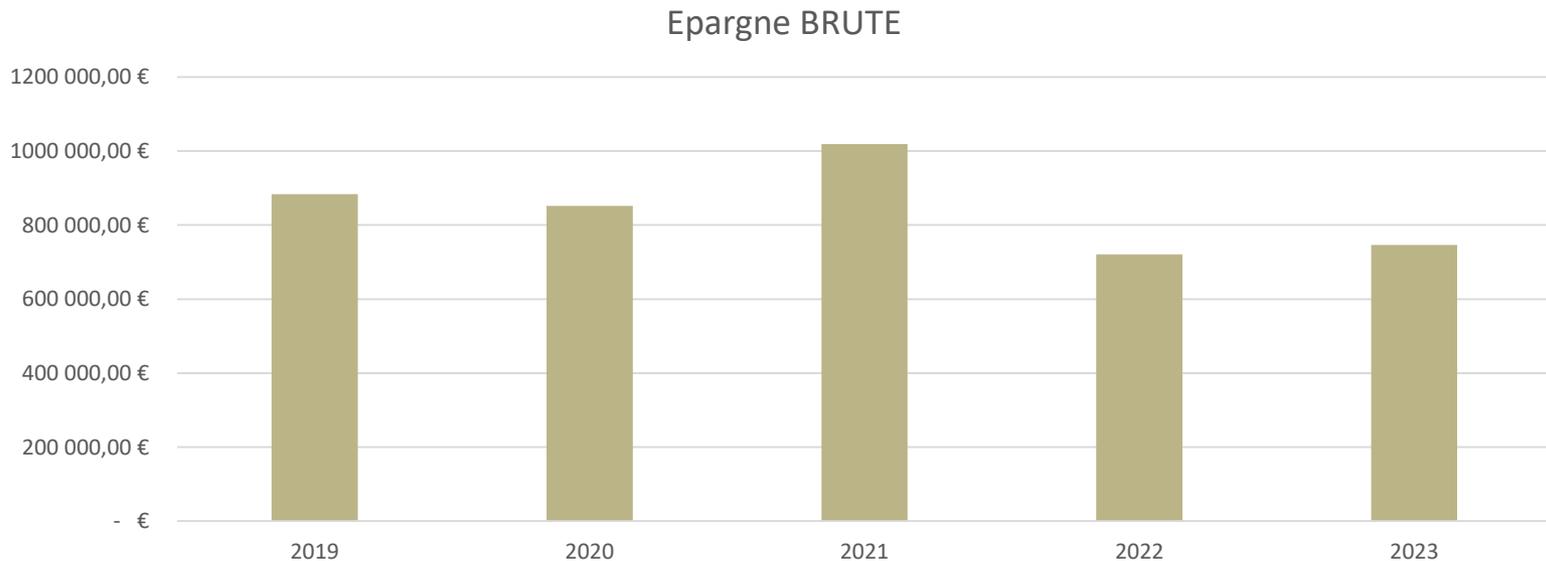


*Capital restant à rembourser / Epargne brute

2. Les orientations budgétaires pour Loriol sur Drôme

2.4. Le bilan estimé de l'année 2023

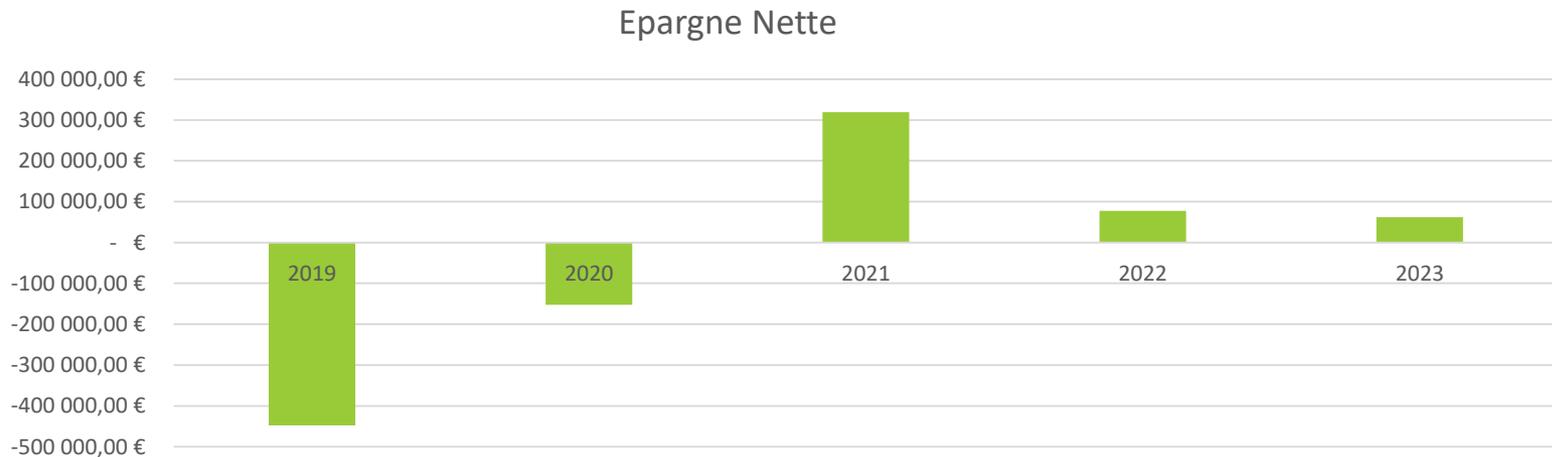
- L'épargne brute (CAF Brute) est constituée des recettes réelles de fonctionnement auxquelles sont soustraites les dépenses réelles de fonctionnement. Elle doit permettre de financer le remboursement en capital de la dette. Elle remonte par rapport à 2022 grâce au filet de sécurité inflation.



2. Les orientations budgétaires pour Loriol sur Drôme

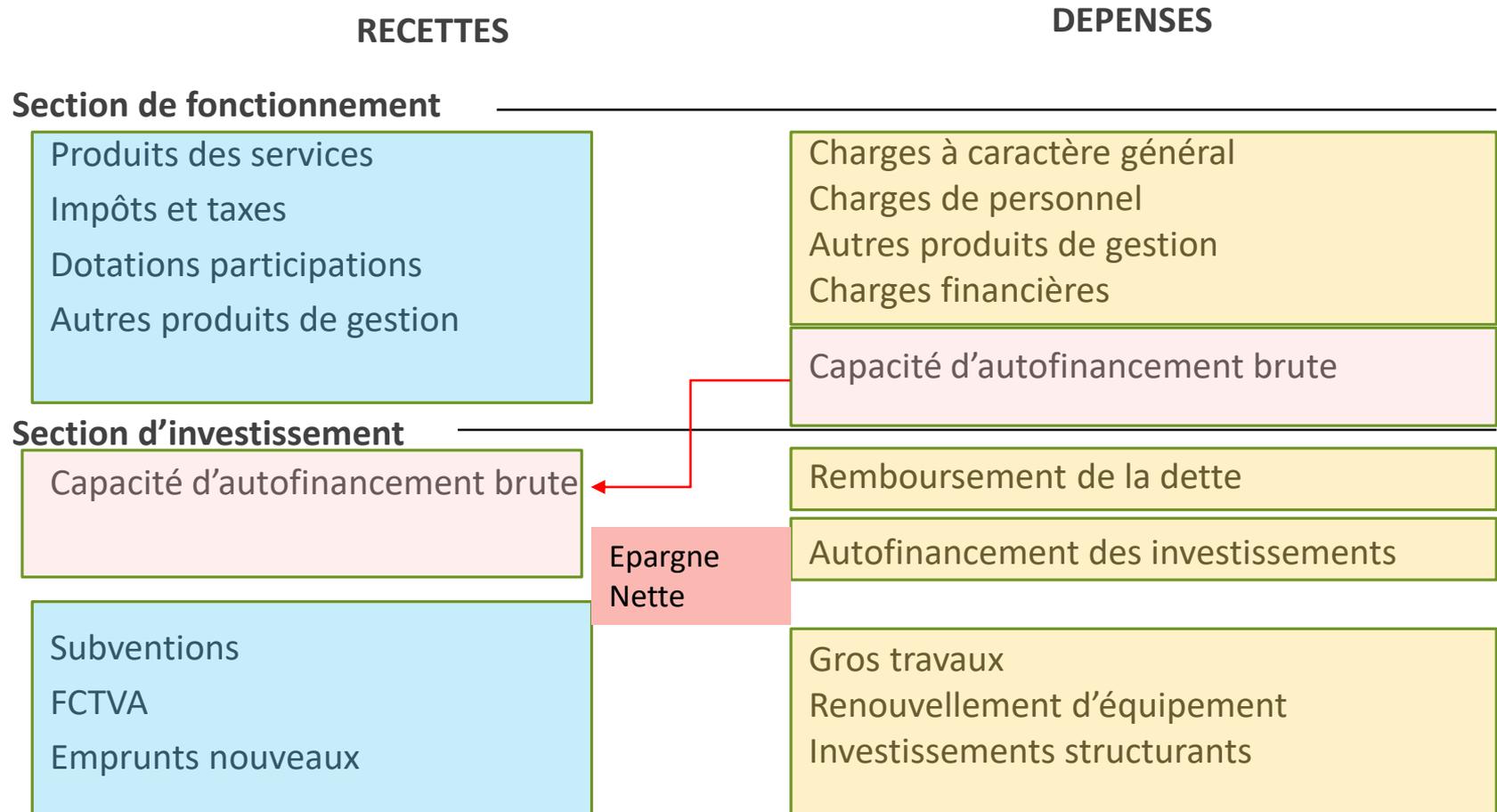
2.4. Le bilan estimé de l'année 2023

L'épargne nette (CAF nette) est la contraction entre l'épargne brute et le remboursement en capital de la dette. L'épargne nette estimée pour 2023 est positive. Elle s'élève à 61 700 €*.



* corrigée du montant correspondant à la prise en charge d'une annuité d'emprunt du budget assainissement assumée par le budget principal et de la part prise en charge d'une partie d'un emprunt par la CCVD dans le cadre du transfert de la compétence petite enfance pour 60 302 €

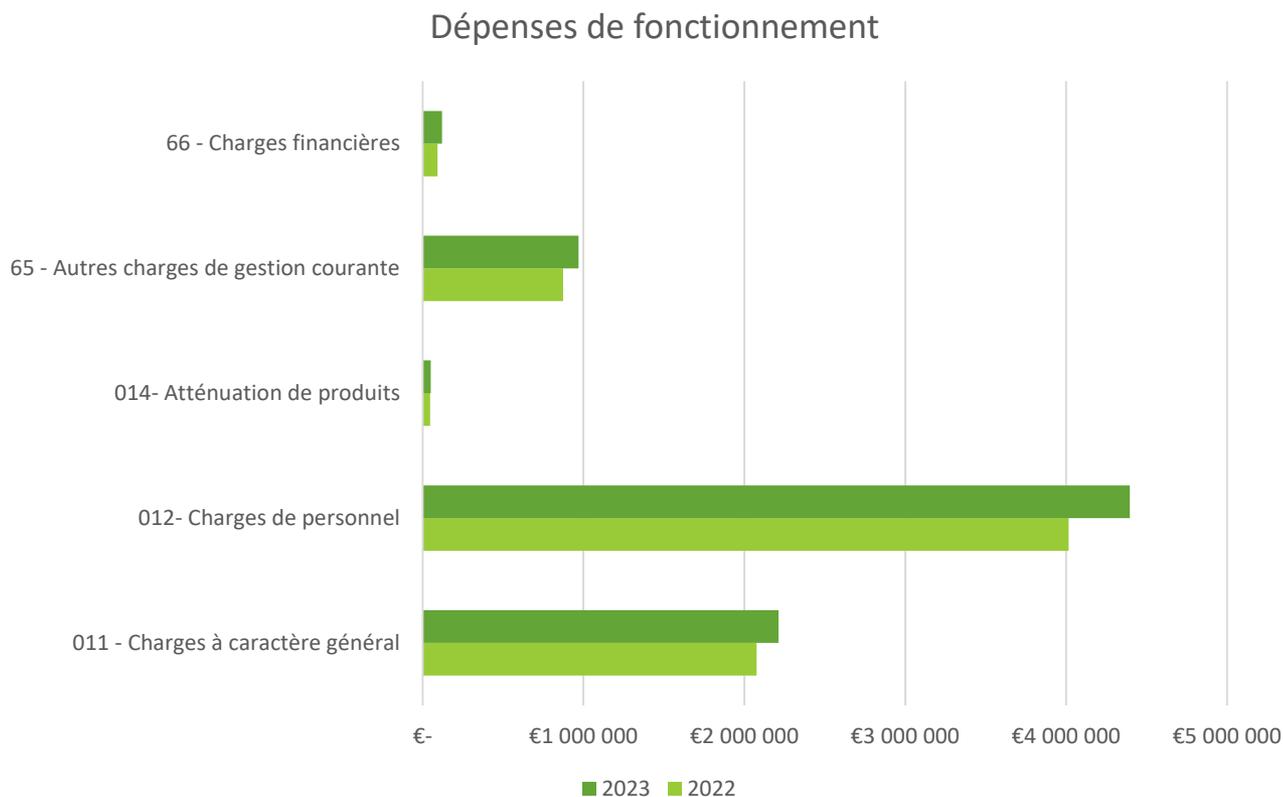
Structure du budget communal (rappel)



2. Les orientations budgétaires pour Loriol sur Drôme

2.4. Le bilan estimé de l'année 2023

■ Estimation des réalisations des dépenses de fonctionnement 2023



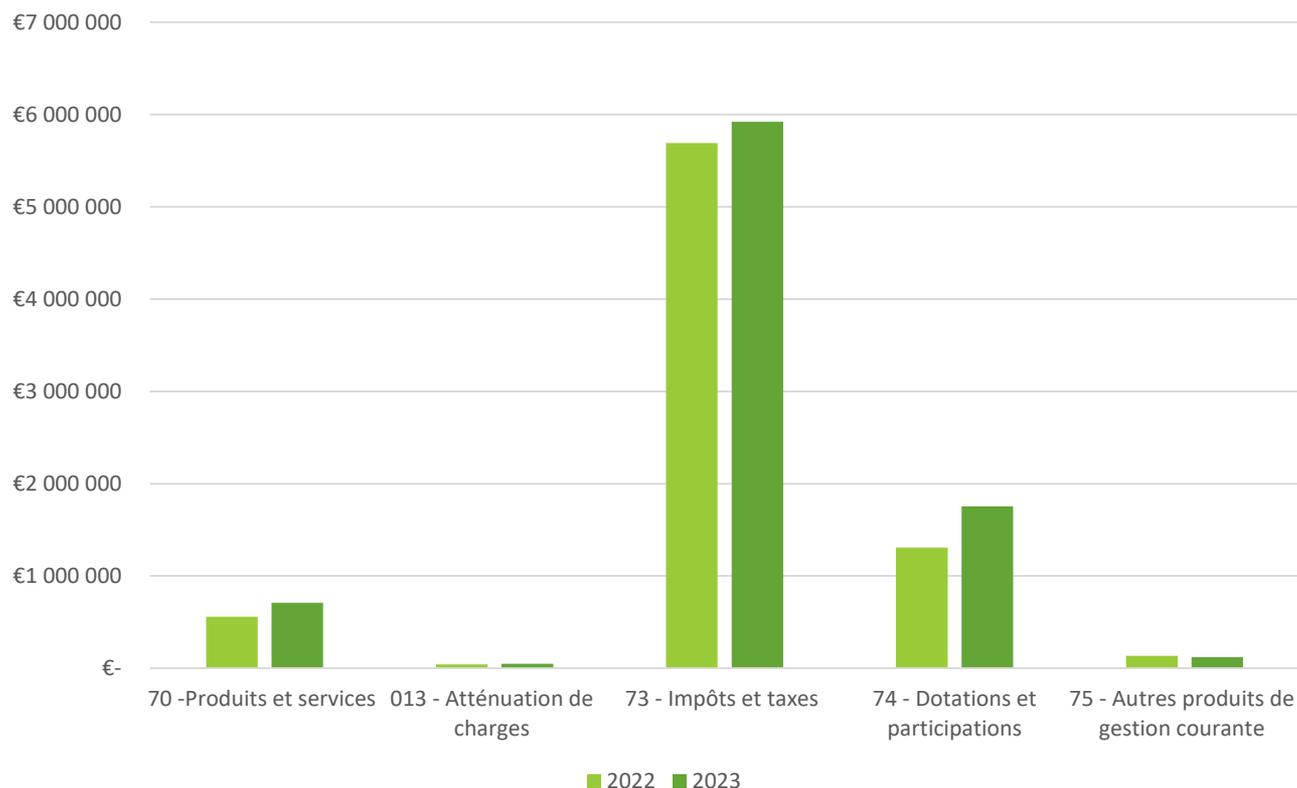
Commentaires :

Les charges de fonctionnement augmentent. Cette augmentation est principalement due à la hausse des dépenses de personnel ainsi qu'à une augmentation de certaines participations obligatoires, dont le SDIS.

2. Les orientations budgétaires pour Loriol sur Drôme

2.4. Le bilan estimé de l'année 2023

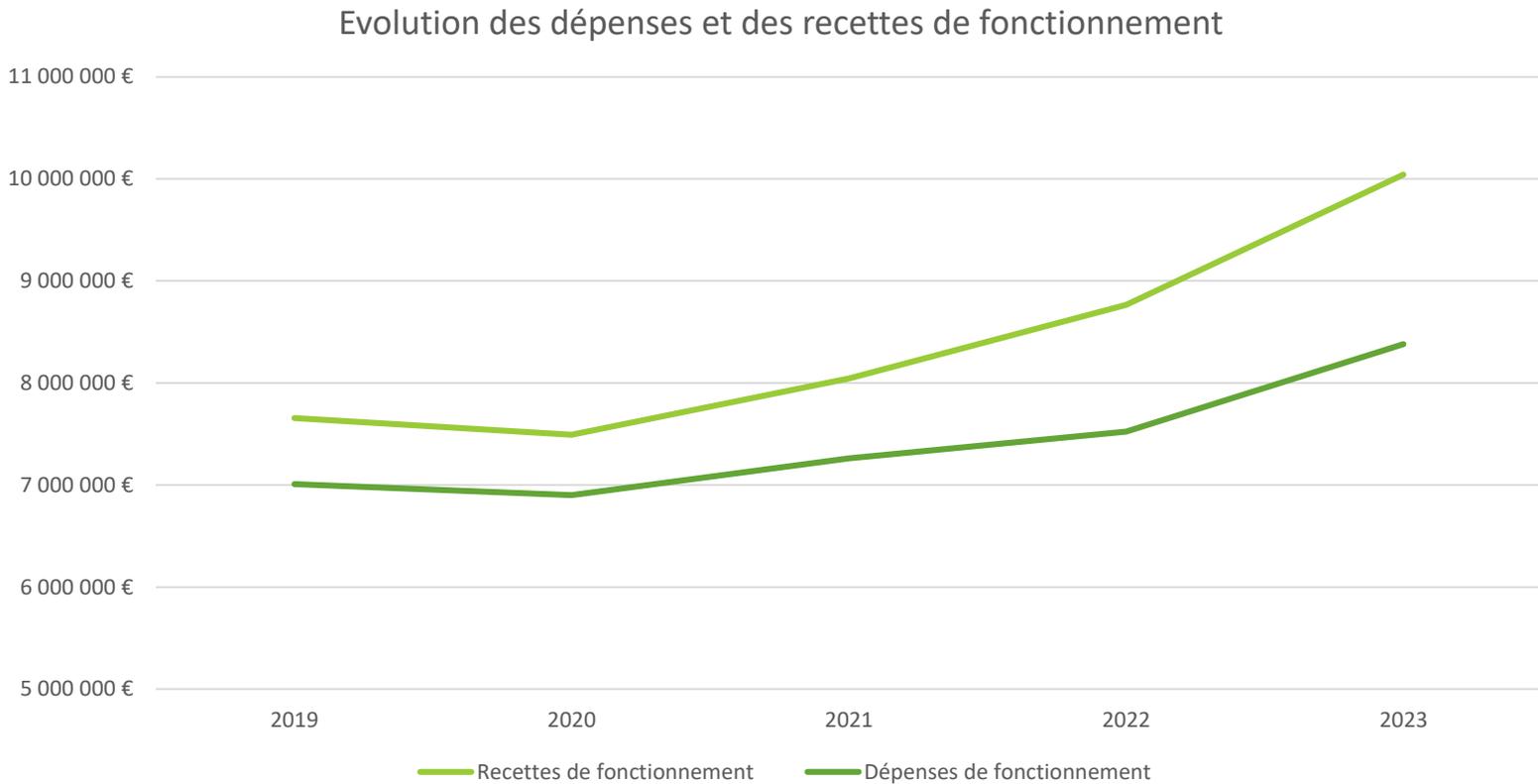
■ Estimation des réalisations des recettes de fonctionnement 2023



Commentaires :
Les recettes de fonctionnement augmentent grâce entre-autres à l'augmentation des recettes fiscales et une reprise « plus normale » des services tarifés de la commune.

2. Les orientations budgétaires pour Loriol sur Drôme

2.4. Le bilan estimé de l'année 2023

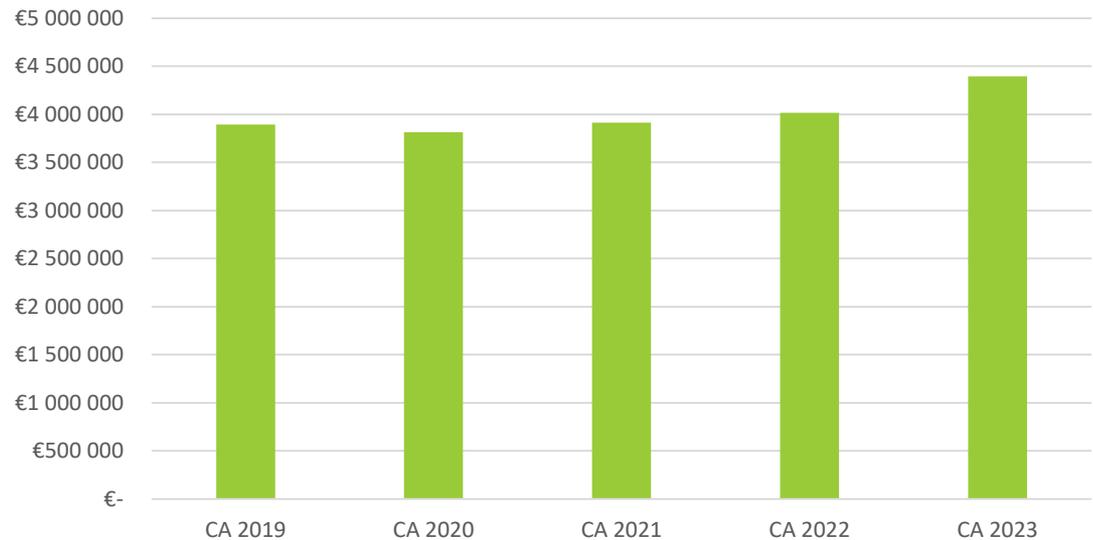


2. Les orientations budgétaires pour Loriol sur Drôme

2.4. Le bilan estimé de l'année 2023

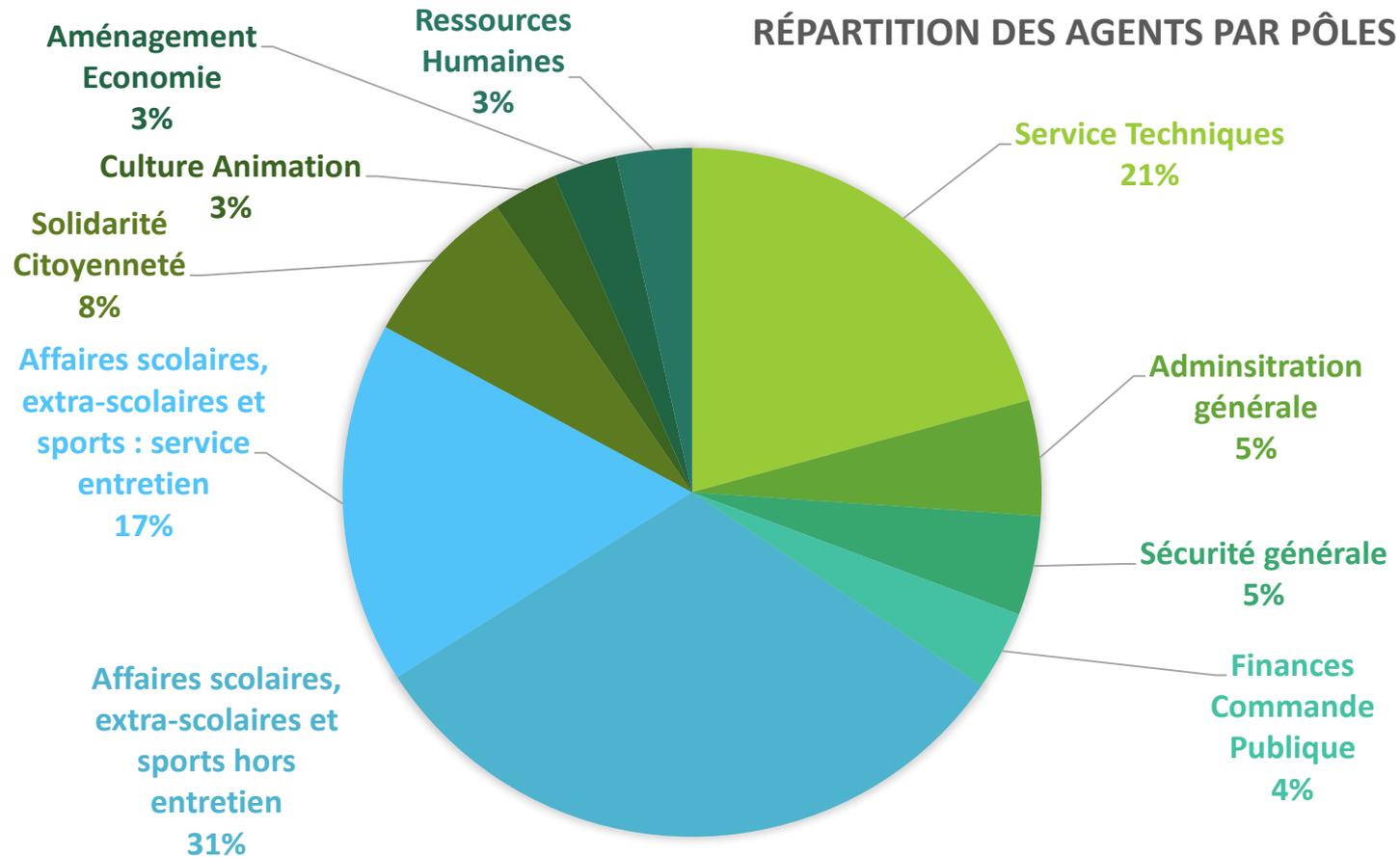
Evolution budgétaire du chapitre 012 : dépenses de personnel

Il est constaté une hausse du montant de la masse salariale, L'augmentation entre 2022 et 2023 relève de l'augmentation du point d'indice, du recrutement de certains postes vacants en 2022 et de l'attribution aux agents d'une prime « pouvoir d'achat ».



2. Les orientations budgétaires pour Loriol sur Drôme

2.4. Le bilan estimé de l'année 2023

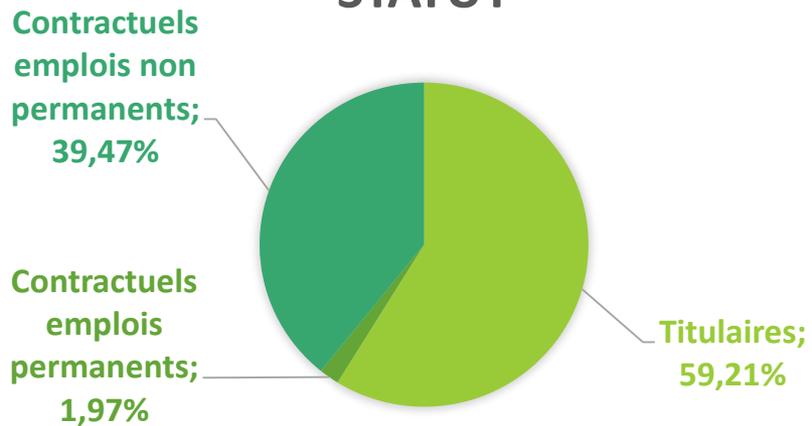


2. Les orientations budgétaires pour Loriol sur Drôme

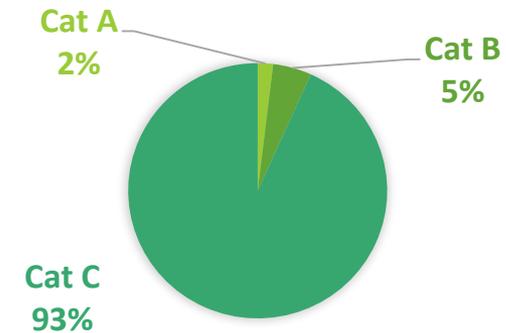
2.4. Le bilan estimé de l'année 2023

Evolution budgétaire du chapitre 012 : dépenses de personnel

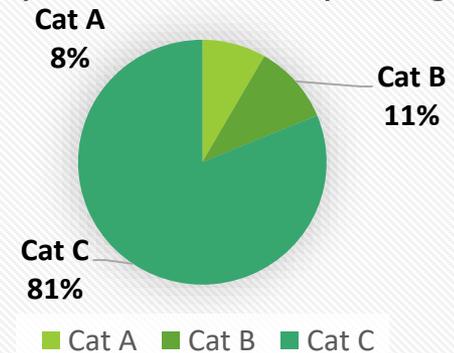
RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR STATUT



RÉPARTITION DES FEMMES PAR CATÉGORIE



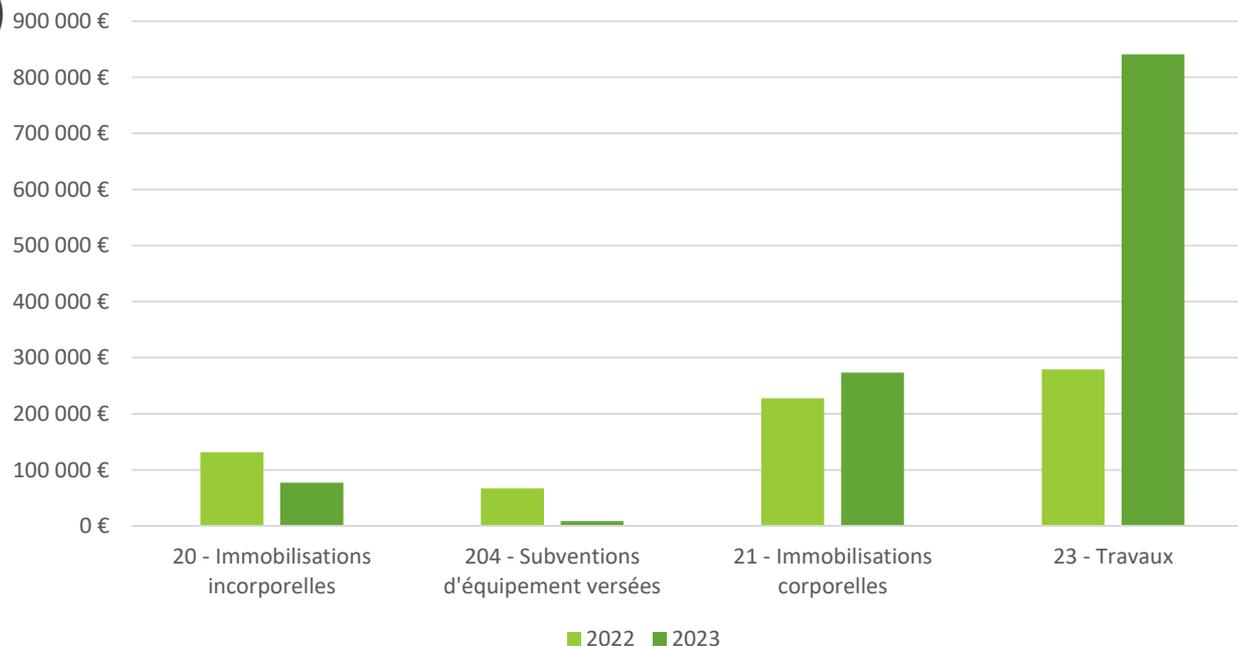
Répartition des hommes par catégorie



2. Les orientations budgétaires pour Loriol sur Drôme

2.4. Le bilan estimé de l'année 2023

■ Estimation des réalisations des principales dépenses d'investissement 2023 (hors dette)



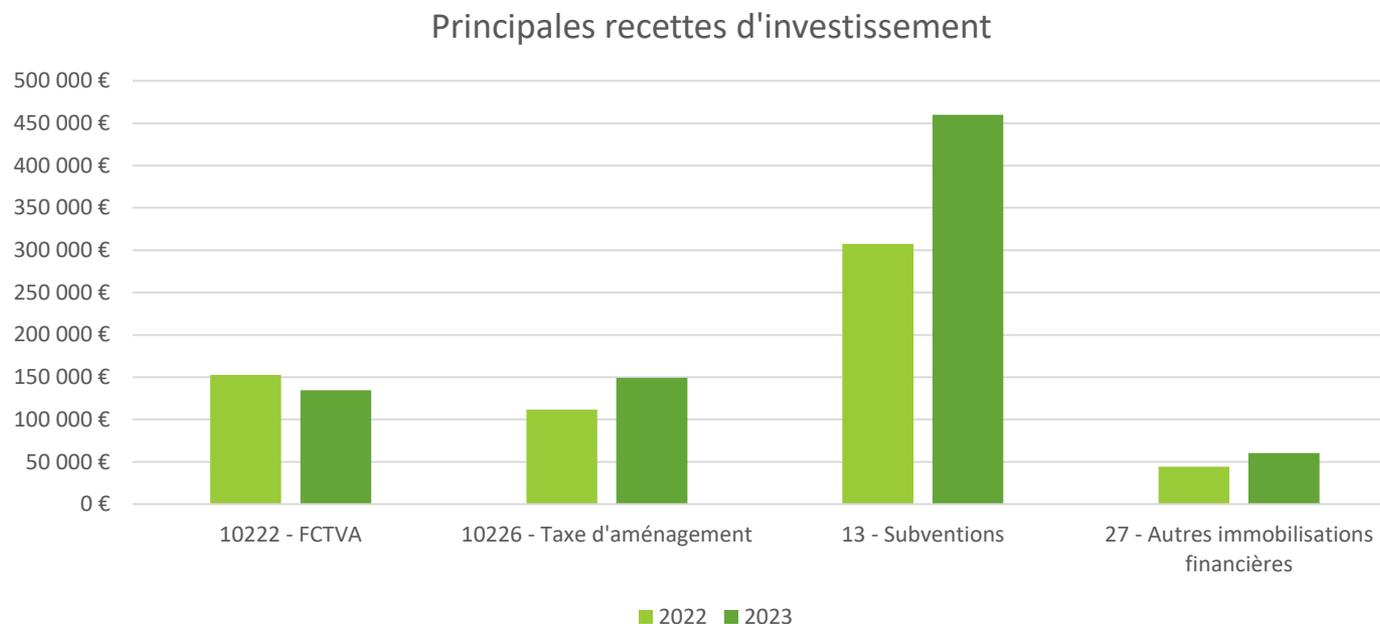
Commentaires :

Le montant total des dépenses d'investissement s'élève à 2 164 447 €. Les restes à réaliser figureront dans le BP 2024 pour 377 996 €. Les AP/CP relatifs à l'Espace Festif et au Champ de Mars seront réactualisés.

2. Les orientations budgétaires pour Loriol sur Drôme

2.4. Le bilan estimé de l'année 2023

- Estimation des réalisations des principales recettes d'investissement 2023 (hors dette)



Commentaires :

Le montant total des recettes d'investissement s'élève à 1 905 292 €. Les restes à réaliser en recette s'élèvent à 226 451 € pour le BP 2024.

2. Les orientations budgétaires pour Loriol sur Drôme

2.4. Le bilan estimé de l'année 2023

Proposition d'affectation du résultat 2023 :

	RESULTAT FIN 2022	PART AFFECTEE A LA SI (compte 1068)	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	RESULTAT CUMULE FIN 2023	RESTES A REALISER 2023	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	-4 868,55		-254 286,19	-259 154,74	D 377 996,90 R 226 451,40	-410 700,24
FONCT	1 244 206,32	59 178,72	476 435,63	1 661 463,23	0,00	1 661 463,23
TOTAL	1 239 337,77	59 178,72	222 149,44	1 402 308,49		1 250 762,99

Pour mémoire report 2023 compte 001 = -4868,55. Report 2023 cpte 002 = 1185027,6

2. Les orientations budgétaires pour Loriol sur Drôme

2.4. Le bilan estimé de l'année 2023

Proposition d'affectation du résultat 2023 :

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2023	1 661 463,23 €
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	410 700,24 €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne R 002)	1250 762,99 €
Total affecté au c/ 1068 :	410 700,24 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2023	0,00 €
Déficit à reporter (ligne 002)	0,00 €

A reporter en ligne 001 du BP 2024 : **-259 154,74 €**

2. Les orientations budgétaires pour Lorient sur Drôme

2.5. Les perspectives pour l'avenir

BUDGET PRINCIPAL

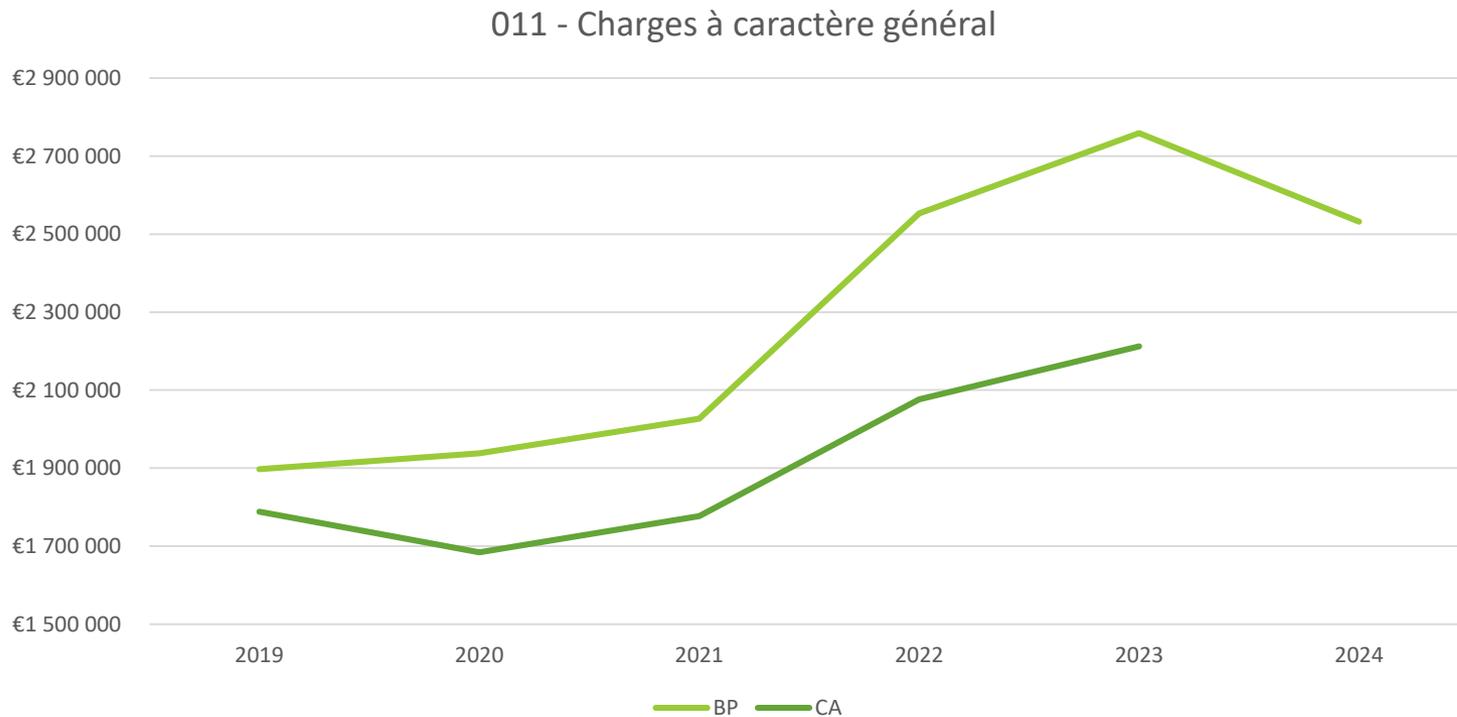
Dépenses de fonctionnement :

- Elles seront traitées avec un souci d'économie et de stabilité dans les dépenses incontournables. Les charges à caractère général feront l'objet d'un effort de stabilisation (hors dépenses d'énergie – électricité, chauffage urbain – gaz, carburant) dans un contexte encore inflationniste.
- Les charges de personnel seront reconduites sur la base du budgétisé 2023 tout en intégrant l'impact du Glissement vieillesse technicité.

2. Les orientations budgétaires pour Loriol sur Drôme

2.5. Les perspectives pour l'avenir

BUDGET PRINCIPAL



2. Les orientations budgétaires pour Loriol sur Drôme

2.5. Les perspectives pour l'avenir

BUDGET PRINCIPAL

Recettes de fonctionnement :

Les recettes de fonctionnement seront évaluées de façon réaliste et prudente. Les impôts et taxes seront estimés sur la base des recettes de 2023 avec une hausse due à l'augmentation des valeurs locatives prévue pour 2024 à + 3,9%.

L'estimation de la recette sur les droits de mutation résultera d'une moyenne sur les quatre dernières années (hors 2022).

L'estimation des dotations de l'Etat devraient également connaître une certaine stabilité même si la loi de finances 2023 prévoit une augmentation de la dotation de solidarité rurale (393 938 € pour Loriol en 2022).

2. Les orientations budgétaires pour Loriol sur Drôme

2.5. Les perspectives pour l'avenir

BUDGET PRINCIPAL

Recettes de fonctionnement :

La tarification des services publics devrait connaître de la stabilité sauf si l'inflation rend nécessaire l'augmentation de certains tarifs.

Pour ce qui relève des relations financières avec la Communauté des communes du Val de Drôme - CCVD, les recettes devraient être assez stables (stabilité estimée de l'attribution de compensation sous réserve de la CLECT du transfert de la piscine, du FNGIR et de la dotation de solidarité communautaire).

Des recettes nouvelles mobilisables seront également étudiées comme la vente éventuelle de biens communaux.

2. Les orientations budgétaires pour Loriol sur Drôme

2.5. Les perspectives pour l'avenir

Les recettes d'investissement seront pour le FCTVA et la TLE recalées en fonction des réalisations. Un travail important mené sur l'actif en 2023 permettra d'encaisser du FCTVA complémentaire. Les subventions d'investissement seront évaluées en fonction des projets inscrits au budget primitif.

Une attention toute particulière sera portée sur la recherche de financements au niveau départemental, régional, national voir européen si possible.

Un nouvel emprunt en 2024 pourrait être contracté en fonction des recettes fiscales 2024 non connues à ce jour. Pour mémoire, la commune s'est fixée comme objectif de limiter son recours à l'emprunt sur le mandat 2020-2026 afin de poursuivre son désendettement (hors emprunt pour la déviation).

L'emprunt pour financer la part communale de la déviation n'a pas été souscrit en 2023 (montant des travaux - 1 388 074 €). Il devrait être souscrit sur cet exercice budgétaire.

2. Les orientations budgétaires pour Loriol sur Drôme

2.5. Les perspectives pour l'avenir

Les dépenses d'investissement seront orientées en priorité sur des opérations de travaux.

Les principales dépenses d'investissement pour 2024 pourraient s'orienter vers :

- fin des travaux de réhabilitation de l'Espace festif ;
- l'opération du Champs de Mars et de ses abords;
- des études pour des réhabilitations de bâtiments communaux (mairie, école J.J. Rousseau...)
- des travaux de voirie ;
- autres (balayeuse)...

Les Autorisations de Programmes – Crédits de Paiements (AP-CP) ouvertes en 2022 seront révisées.

2. Les orientations budgétaires pour Loriol sur Drôme

2.5. Les perspectives pour l'avenir

BUDGETS ANNEXES

Lotissement

L'encaissement de PAE (97 543 €) a permis de poursuivre le désendettement début 2023. Un nouvel emprunt de 700 000 € a été souscrit. Le capital demeurant à rembourser s'élève à la somme de 665 000 € à la clôture de l'exercice, contre 900 000 € fin 2022.

Afin de commencer à résorber le potentiel déficit du budget du lotissement, la commune a versé une subvention de 50 000 € sur ce budget.

2. Les orientations budgétaires pour Loriol sur Drôme

2.5. Les perspectives pour l'avenir

Proposition d'affectation du résultat 2023 du budget annexe lotissement :

	RESULTAT FIN 2022	PART AFFECTEE A LA SI (compte 1068)	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	RESULTAT CUMULE FIN 2023	RESTES A REALISER 2023	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	-187 020,56 €		-260 645,40 €	-447 665,96 €	D R	-447 665,96 €
FONCT	-200 496,57 €		147 543,91 €	-52 952,66 €	0,00 €	-52 952,66 €
TOTAL	-387 517,13 €	0,00 €	-113 101,49 €	-500 618,62 €		-500 618,62 €

Pour mémoire report 2023 compte 001 = -187020,56. Report 2023 cpte 002 = -200496,57

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2023	- €
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068) Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne R 002)	- 52 952,66 €
Total affecté au c/ 1068 :	
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2023 Déficit à reporter (ligne 002)	

A reporter en ligne 001 du BP 2024 :

-447 665,96 €

2. Les orientations budgétaires pour Loriol sur Drôme

2.5. Les perspectives pour l'avenir

BUDGETS ANNEXES

Assainissement

L'endettement au titre de ce budget annexe est modéré et, de surcroît, la renégociation réalisée en cours d'exercice 2021 lui a été profitable. Il demeure aujourd'hui un seul emprunt en cours.

L'excédent reporté conjugué à l'encaissement de la redevance (182000€) ont permis de financer les travaux d'investissement à hauteur de 285000 € (rue des Moulins et rue Truscott), ainsi que les restes à réaliser au 31/12/2023 (20 549€), sans avoir recours à un financement extérieur. Il devrait en être de même pour l'année 2024.

Il n'est pas envisagé d'augmenter la redevance assainissement.

Il est prévu par la loi un transfert de la compétence assainissement à la CCVD au 1^{er} janvier 2026.

2. Les orientations budgétaires pour Loriol sur Drôme

2.5. Les perspectives pour l'avenir

Proposition d'affectation du résultat 2023 du budget annexe Assainissement

	RESULTAT FIN 2022	PART AFFECTEE A LA SI (compte 1068)	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	RESULTAT CUMULE FIN 2023	RESTES A REALISER 2023	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	58 547,57		-113 248,04	-54 700,47	D 20 549,35 R	-75 249,82
FONCT	348 315,21	83 569,02	48 419,18	313 165,37	0,00	313 165,37
TOTAL	406 862,78	83 569,02	-64 828,86	258 464,90		237 915,55

Pour mémoire report 2023 compte 001 = 58547,57. Report 2023 cpte 002 = 264746,19

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2023	313 165,37 €
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	75 249,82 €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne R 002)	237 915,55 €
Total affecté au c/ 1068 :	75 249,82 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2023	0,00 €
Déficit à reporter (ligne 002)	0,00 €

A reporter en ligne 001 du BP 2024 : **-54 700,47 €**

2. Les orientations budgétaires pour Loriol sur Drôme

2.5. Les perspectives pour l'avenir

BUDGETS ANNEXES

Bâtiments d'Accueil

Ce budget annexe sans endettement est excédentaire du fait de l'encaissement des loyers à hauteur de 83 526 € en 2023. Il a été acquis pendant cet exercice le bâtiment situé 1 Grand Rue pour un montant de 65 000 € sans avoir recours à l'emprunt.

Ce budget annexe à caractère administratif permet d'alimenter le budget principal (50 000 € versés cette année).

2. Les orientations budgétaires pour Loriol sur Drôme

2.5. Les perspectives pour l'avenir

Proposition d'affectation du résultat 2023 du budget annexe Bâtiments d'Accueil

	RESULTAT FIN 2022	PART AFFECTEE A LA SI (compte 1068)	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	RESULTAT CUMULE FIN 2023	RESTES A REALISER 2023	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	45 449,90 €		-50 272,87 €	-4 822,97 €	D R	-4 822,97 €
FONCT	47 938,53 €		1 389,41 €	49 327,94 €	0,00 €	49 327,94 €
TOTAL	93 388,43 €	0,00 €	-48 883,46 €	44 504,97 €		44 504,97 €

Pour mémoire report 2023 compte 001 = 45449,9. Report 2023 cpte 002 = 47938,53

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2023	49 327,94 €
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	4 822,97 €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne R 002)	44 504,97 €
Total affecté au c/ 1068 :	4 822,97 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2023	0,00 €
Déficit à reporter (ligne 002)	0,00 €

A reporter en ligne 001 du BP 2024 : **-4 822,97 €**

2. Les orientations budgétaires pour Loriol sur Drôme

2.5. Les perspectives pour l'avenir

BUDGETS ANNEXES

Cinéma

La pandémie a beaucoup pesé sur ce budget annexe au cours des exercices 2020 et 2021. L'année 2023 a vu les recettes émanant des entrées reprendre à un rythme plus favorable, elles se sont élevées à 98 854 €. La subvention d'équilibre versée par le budget principal s'élève à 66766 €.

2. Les orientations budgétaires pour Loriol sur Drôme

2.5. Les perspectives pour l'avenir

Proposition d'affectation du résultat 2023 du budget annexe Cinéma

	RESULTAT FIN 2022	PART AFFECTEE A LA SI (compte 1068)	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	RESULTAT CUMULE FIN 2023	RESTES A REALISER 2023		CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	7 205,10		-1 704,11	5 500,99	D	0,00	5 500,99
					R	0,00	
FONCT	-1,62	0,00	19,70	18,08	0,00		18,08
TOTAL	7 203,48	0,00	-1 684,41	5 519,07			5 519,07

Pour mémoire report 2023 compte 001 = 7205,1. Report 2023 cpte 002 = -1,62

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2023	18,08 €
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	- €
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068) Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne R 002)	18,08 €
Total affecté au c/ 1068 :	- €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2023	0,00 €
Déficit à reporter (ligne 002)	0,00 €

A reporter en ligne
001 du BP 2024 : **5 500,99 €**

3. Les engagements pluriannuels envisagés

■ **Le programme d'investissement pluriannuel (PPI)**

Le PPI est un outil de prospective financière au service de la perspective du territoire.

Pour le budget principal, les travaux seront axés :

- Sur la rénovation énergétique des bâtiments,
- Sur l'amélioration de la qualité de l'espace public (végétalisation, places publiques, parcs...)
- Sur l'entretien et l'amélioration du patrimoine bâti,
- Sur l'entretien des voiries ,
- Sur des projets d'avenir : petite ville de demain...

Les dépenses d'investissement courantes vont être maintenues à un niveau stable.

Les projets favorisés seront ceux avec des co-financements importants.

3. Les engagements pluriannuels envisagés

Point d'étape des Autorisations de Programmes – Crédits de Paiements (AP-CP) ouvertes en 2022.

DM n°3 2023 - Délibération 128/20-11-2023

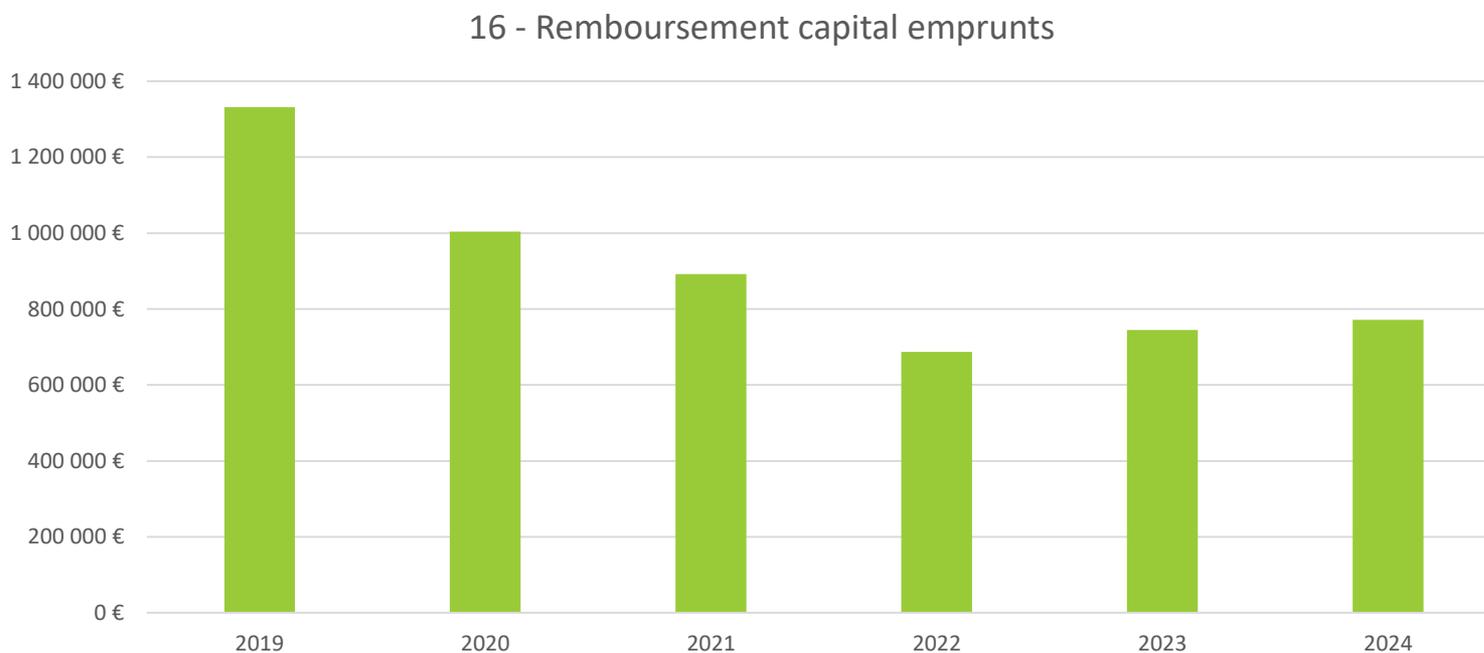
N°AP	Intitulé de l'investissement	Montant global de l'opération - Autorisation de programme AP - TTC	Présentation des crédits de paiement des projets d'investissement du budget principal en TTC			
			CP 2022 réalisés	CP 2023	CP 2024	CP 2025
22 01	Réhabilitation de l'Espace Festif René Clos	1 292 966,89 €	54 966,89 €	838 000,00 €	400 000,00 €	
22 02	Aménagement de la place du Champ de Mars et de ses abords - tranche 1	2 028 802,00 €	37 056,00 €	536 337,00 €	1 043 336,02 €	412 072,98 €

Prospective Budget 2024

N°AP	Intitulé de l'investissement	Montant global de l'opération - Autorisation de programme AP - TTC	Présentation des crédits de paiement des projets d'investissement du budget principal en TTC			
			CP 2022 réalisés	CP 2023 réalisé	CP 2024 à prévoir (estimés à ce jour)	CP 2025 à prévoir (estimés à ce jour)
22 01	Réhabilitation de l'Espace Festif René Clos	905 000,00 €	54 966,89 €	560 126,04 €	289 907,07 €	
22 02	Aménagement de la place du Champ de Mars et de ses abords - tranche 1	2 437 278,02 €	37 056,00 €	158 698,02 €	1 390 604,00 €	850 920,00 €

4. La structure et la gestion de la dette

La commune s'est fortement désendettée depuis 2014 réussissant ainsi à se maintenir dans le seuil prudentiel de capacité de désendettement (8,32 années pour 2023).



4. La structure et la gestion de la dette

Répartition du capital remboursé par nature de taux



Capital remboursé sur 2024

5. Conclusion

L'exercice 2024 disposera de marges de manœuvre serrées.

Le Rapport d'orientation budgétaire 2024 annonce clairement :

En fonctionnement :

- Concernant la fiscalité locale, l'évolution des valeurs locatives cadastrales (+3,9%) devrait suffire à équilibrer le budget. Dans ce contexte, il sera proposé de maintenir les taux à l'identique.
- Continuité dans la maîtrise des dépenses de fonctionnement, recherche d'économies et de recettes supplémentaires, maîtrise des charges de personnel. Pour mémoire, le budget de fonctionnement devra supporter des coûts des tarifs de l'énergie encore importants.

5. Conclusion

En investissement les objectifs sont les suivants :

- Poursuite des investissements avec une priorité aux projets fortement subventionnés notamment les projets inscrits dans les fiches action de Petites Villes de Demain ;
- Utilisation de programmes pluriannuels d'investissement pour les équipements porteurs et structurants ;
- Réflexion sur la vente de biens communaux et permettant le financement de programmes nouveaux ;
- Continuité de la rénovation du patrimoine loriolais, que ce soit sur les bâtiments, la voirie, l'éclairage public, par des programmes annuels adaptés aux possibilités financières de la collectivité.
- Gestion de la dette adaptée à la structure passée et aux projets d'avenir.